

Inventaire des dangers - tenues de protection contre les piqûres d'insectes volants **(y compris les frelons asiatiques)**

1. Réflexions - caractéristiques:

La tenue de protection contre les piqûres d'insectes volants (y compris les frelons asiatiques) se présente en une seule pièce, de type combinaison intégrale pour éviter toute voie d'accès aux insectes.

La combinaison intégrale se compose d'un capuchon comprenant un casque muni d'une protection pour les yeux et est fournie avec des gants épais.

La bas des jambes doit être conçu de telle manière que la liaison bottes/tenue ne permet pas l'entrée d'insectes.

Les caractéristiques auxquelles la tenue doit répondre sont déterminées sur base du document : Frelon asiatique – Particularités et neutralisation de L. Hautier et M. De Proft du Centre wallon de Recherches Agronomiques – Département Sciences du Vivant, unité Protection des plantes et Ecotoxicologie.

2. Risques inhérents et autres facteurs qui pourraient causer des nuisances

Le document susmentionné reprend également la procédure de neutralisation à suivre ainsi que les matériels nécessaires pour la neutralisation des nids haut perché, à savoir : une perche télescopique (pour éviter au maximum tout travail en hauteur), une poudreuse pour l'insecticide et, éventuellement, une nacelle.

- Dangers :
 - Perte de contrôle et chute de la perche sur des personnes.
 - Travail en hauteur : cfr procédure pour le travail en hauteur.

3. Compatibilité autres EPI:

La tenue doit être compatible avec les équipements suivants :

- Le polo acquis sur base du marché du SPF Intérieur portant la référence II/MAT/A34-375-18 associé au pantalon de service acquis sur base du marché du SPF Intérieur portant la référence II/MAT/A21-377-18 ;
- les sous-vêtements acquis sur base du marché du SPF Intérieur portant la référence II/MAT/A34-375-18 ;
- les bottes d'intervention acquis sur base du marché du SPF Intérieur portant la référence II/MAT/A49-378-18 ;

4. Aspects liés à l'ergonomie et à l'entretien

La tenue est réutilisable et lavable en machine à minimum 30°C.

La tenue est disponible dans différentes tailles. La tenue est fabriquée de manière à assurer l'ergonomie et le confort du porteur.

5. Interventions/Tâches présentant des risques

La liste des missions et des tâches à envisager pour les zones de secours est basée sur :

- 1) L'arrêté royal du 20 septembre 2017 modifiant l'arrêté royal du 10 juin 2014 définissant les missions et les tâches de sécurité civile effectuées par les zones de secours et les unités opérationnelles de protection civile et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention a été publié le 9 octobre 2017.
- 2) l'arrêté royal du 30 août 2013 fixant les normes minimales relatives aux équipements de protection individuelle et aux équipements complémentaires mis à la disposition de leur personnel opérationnel par les services d'urgence et les pré-zones

Tâches / Interventions	Risques / Portée de la protection	Description / liaison autres EPI	Utilisation de la tenue de protection c/ les piqûres d'insectes volants: remarques
1. Lutte contre l'incendie et l'explosion et leurs conséquences			
/	/	/	/
2. Pollution et libération de substances dangereuses en ce compris les substances radioactives et les rayons ionisants			
/	/	/	/
3. Sauvetage de personnes et assistance aux personnes dans des circonstances dangereuses et protection de leurs biens			
<ul style="list-style-type: none">• Nid de guêpes, autres insectes dangereuxDestruction urgente	<ul style="list-style-type: none">• Colonies populeuses (> 2000 individus), espèce agressive à proximité du nid, piqûre au travers de combinaisons classiques : tenue épaisse à prévoir, plus épaisse qu'une tenue classique de lutte contre les guêpes• Projection de venin : visière étanche à prévoir mais permettant la respiration	<p>Polo + pantalon de service</p> <p>Sous-vêtements (2 pièces)</p> <p>Bottes d'intervention</p>	

Tâches / Interventions	Risques / Portée de la protection	Description / liaison autres EPI	Utilisation de la tenue de protection c/ les piqûres d'insectes volants: remarques
	<ul style="list-style-type: none"> • Manipulation des produits (insecticides) servant à la neutralisation : prévoir des gants étanches et résistants • Risque de chute du nid : prévoir un casque à l'intérieur de la tenue. • Difficulté d'accès : l'ergonomie est à vérifier 		
4. Appui logistique			
/	/	/	/
5. Autres missions spécifiques des unités opérationnelles			
/	/	/	/
6. Missions spécialisées suprazonales des zones de secours et des unités opérationnelles			
/	/	/	/